

| | |
|--|---|
| Nom du projet: Appui à la Sécurité Alimentaire et Protection de l'environnement dans la Commune Gisuru. | Pays et région: Commune Gisuru, Province de Ruyigi, République du Burundi |
| Domaines d'intervention (mots-clés): Sécurité alimentaire, centres semenciers, reboisement, réhabilitation agricole, production agricole, agroforesterie, grenier communautaire. | |

1. Association membre

1.1. Nom de l'Association membre de la FGC présentant le projet :

Espoir pour ceux qui ont Faim (ESFA), Rue Alfred-Vincent 8, 1201 Genève, Téléphone et fax 022 755 35 75 rzurcher@fhi.net www.esfa.org

1.2. Nom de la personne de contact:

Roger Zurcher rzurcher@fhi.net

2. Partenaire local

2.1. Partenaire local/ coordination/ réseau chargé de la réalisation du projet : statut institutionnel, compétences de l'équipe responsable (*Organigramme à annexer*) :

FH Burundi (Food for the Hungry Burundi), 25, avenue Pierre Ngendandumwe, Rohero I, BP 6228 Bujumbura, Téléphone 00 257 22 25 42 70, fhiburundi@fhi.net, Personne de contact : Dr Dwight Jackson, Directeur, e-mail : djackson@fhi.net

2.2. Profil et identité du partenaire, collaboration et expériences antérieures avec le partenaire du projet :

- *Food for the Hungry est une organisation chrétienne apolitique qui œuvre dans le cadre humanitaire et de développement durable*
- *FH est actuellement à l'œuvre dans une trentaine de pays de par le monde dont 9 pays d'Afrique : Mozambique, RDC, Kenya, Soudan, Rwanda, Burundi, Ouganda, Ethiopie et Niger.*
- *FH est en réseau avec des organisations nationales en Amérique, en Europe et en Asie, qui appuient les opérations dans le monde. ESFA qui existe depuis 1996 et fait partie du réseau FH. ESFA appuie les projets du réseau depuis 1996, au départ en Ouganda, Rwanda, Cambodge et Guatemala.*

2.3. Programme global du partenaire (faire un bref résumé)

Mission

FH travaille avec différents partenaires, les communautés de base, les organisations de la société civile, les gouvernements locaux pour trouver des solutions durables au problème de la faim et de la pauvreté.

Aperçu des programmes

- Sécurité alimentaire : FH Burundi cherche à aider les communautés et populations locales à trouver des solutions durables aux problèmes de la faim et de la pauvreté. Cela passe par une série de projets intégrés visant l'autosuffisance alimentaire et la reprise du secteur agricole. Au Burundi, FH œuvre dans le cadre de l'aide d'urgence à assister les rapatriés burundais et les familles des régions affectées par la sécheresse. Un programme d'aide d'urgence est en cours en Province de Kirundo pour assister les familles affectées par la sécheresse. Ce volet appuie encore les agri-éleveurs à recouvrer les moyens de production. C'est dans cette optique que s'inscrit le programme de multiplication des boutures de manioc et de semences en Commune Bugabira de la province de Kirundo.
- Toujours dans le cadre de la sécurité alimentaire, un projet co-financé par Canadian Food for the Hungry est en cours de négociation avec l'Agence Canadienne de Coopération Internationale et couvrira la province de Kayanza. Il comporte des volets de conservation des sols, de multiplication des semences de qualités, de repeuplement bétail et d'initiatives génératrices de revenus.
- Education : FH travaille dans plusieurs pays dans le domaine de l'éducation. L'objectif primordial est de permettre aux enfants de bénéficier de l'enseignement universel, d'augmenter le taux d'alphabétisation et de contribuer aux objectifs de développement du millénaire. Au Burundi, FH travaille dans le secteur de l'éducation en commune Gisuru, Butaganzwa et Bugabira. Une école primaire vient d'être achevée à Gisuru et la réhabilitation du complexe scolaire de Musema est en cours de négociation. Dans le même

ordre d'idée, l'appui en fournitures scolaires aux enfants de Kiyonza et Musema est en cours pour l'exercice 2007.

- Santé : FH appuie le secteur de la santé ainsi que la lutte contre le Sida au Burundi. Au cours de l'année 2006, l'intervention était surtout axée sur l'appui en équipements médicaux dont ont bénéficié l'hôpital de Kirundo, le Centre de Santé de Mataba et le Centre de Santé de Rubura. Ces équipements ont permis à ces institutions de pouvoir fonctionner.
- Renforcement des capacités : le thème de renforcement des capacités dans les domaines du développement communautaire, de la santé communautaire, de l'agriculture et environnement et du genre est transversal à toutes les activités de FH dans les domaines précités.

3. Demande de financement

3.1. Coût total du projet pour la période du 1^{er} Septembre 2007 au 1^{er} Août 2009 :

Frs : CHF **241,416**

3.3. Fonds privés de l'association recherchés pour le projet :

Montant: **CHF 18,600.00** En %: **7,7%**

4. Cadre d'insertion du projet

4.1. Informations principales sur le cadre géographique, économique et social en lien avec le projet

Le Burundi est l'un des pays les plus pauvres et les plus exposés à l'insécurité alimentaire dans le monde. Le programme alimentaire mondial (PAM) estime que 16% de Burundais vivent dans une insécurité alimentaire quasi chronique et que quelques 68% de la population sont au seuil de l'insécurité alimentaire. Alors que les calories nécessaires à une vie humaine active se montent à 2100Kcals, les Burundais ne sont pas même en mesure de se procurer 1800Kcals pour la survie. Les estimations par capita montrent que la consommation moyenne est de 1640Kcals. Différents facteurs dont la guerre, l'exil, les mouvements internes et la sécheresse justifient cette situation. La production agricole est en perte de vitesse depuis 1988, due notamment à: l'exiguïté des terres cultivables, la faible productivité, la décadence de l'encadrement par les services agricoles, ainsi que la décadence de l'élevage. La densité fort élevée de la population explique l'exiguïté des terres cultivables. Depuis 1993 la guerre a rendu l'accès aux terres cultivables beaucoup plus difficile et l'absence d'intrants agricoles a contribué à plonger le secteur agricole dans l'abîme. Depuis 1990, l'espace exploité a été de plus en plus limité et la production agricole en a souffert.

La commune qui fera objet de notre intervention (Gisuru) est située dans la région naturelle du Mosso. Cette région a, du fait de l'altitude et la pluviométrie, et la nature du sol, beaucoup souffert de cette irrégularité de pluies. L'autre enjeu majeur de cette zone est lié au mouvement de rapatriement. En effet, selon les données fournies par le HCR, les déplacés vivant sur site dans la commune Gisuru sont estimés à 484 ménages avec une population de 2110 personnes (1 ménage compte en moyenne 5 personnes). Cette commune compte 14896 personnes rapatriées hors site depuis 2004. Soit un total de 17'006 personnes. Les rapatriés via le HCR depuis 2002 se chiffrent à 29 030 pour la commune Gisuru soit 49 % des rapatriés de la province de Ruyigi. Nous tenons compte que les rapatriés d'avant 2004 ont été déjà réinsérés.

Parmi ces ménages certains d'entre eux ont accès à la terre et sont bénéficiaires des interventions du présent projet et ceux qui n'en disposent pas vont en bénéficier par le biais de l'administration communale.

La commune Gisuru a une population estimée à 75177 habitants. Cette commune a connu un grand mouvement de population vers la Tanzanie. La population rapatriée depuis 2002 est estimée actuellement à 29'030 personnes. En plus des facteurs conjoncturels qui ont affecté la production agricole au Burundi, notamment le faible accès aux intrants de production combiné aux aléas climatiques et maladies des plantes ; la commune Gisuru a souffert de mouvements armés qui ont contribué à détruire l'appareil de production. Les feux de brousse sur certaines collines en amont et en aval des zones de production, les coupes illicites des bois de forêts et des plantations familiales ont fortement affecté le couvert forestier et agroforestier communal.

La proximité géographique avec la Tanzanie est un atout pour l'écoulement de produits. Les faits combinés de la faible production et des destructions dus aux conflits armés font que la commune est devenue aussi parmi les communes bénéficiaires de l'aide humanitaire. La commune a enregistré une population vulnérable estimée à 6014 Ménages.

4.2. Démarche d'identification du projet (origine, idée de départ, etc.)

*La commune a été identifiée selon les concertations faites avec les autorités techniques et administratives à la base. L'identification des actions et des sites de multiplication des semences s'est faite selon les discussions avec les membres des **comités collinaires** de développement ainsi que les cadres techniques des DPAEs (Directions provinciales de l'Agriculture et de l'Elevage) et les autorités communales. Les bénéficiaires eux-mêmes ont exprimé les priorités et les actions à entreprendre. Ils ont formulé les vœux de multiplier les*

semences résistantes, d'aider à la relance du secteur agricole et de contribuer à la réinsertion socio-économique des groupes vulnérables, (personnes âgées sans assistance, enfants chefs de ménage, orphelins, infirmes et autres handicapés, familles tutrices, personnes vivants avec le VIH/ SIDA, personnes déplacées et rapatriés etc..)

Ils ont exprimé le besoin de promouvoir la diffusion des espèces agroforestières dans les exploitations agricoles afin de lutter contre l'érosion et de susciter l'augmentation de la production agricole.

L'initiative du projet émane des besoins prioritaires des populations locales et ces dernières seront les pièces maîtresses du projet depuis les phases préparatoires jusqu'à la récolte et par après dans l'évaluation finale du projet. Les comités de gestion des centres semenciers et de gestion du grenier communautaire sont entièrement composés des représentants élus par ces populations.

4.3. Articulation du projet avec le cadre de référence national (politique nationale, plans nationaux d'action dans le principal domaine d'intervention, etc.) et relations existantes avec d'autres intervenants sur le terrain (autres ONG, gouvernements, ministères, université ou institut de recherche, agences bilatérales et multilatérales de coopération, etc.)

Dans la commune Gisuru, le projet sera complémentaire à l'intervention de la coopération Belge à travers le projet d'appui aux sinistrés, qui fera des aménagements des marais et l'appui à la production agricole. Il sera aussi complémentaire aux actions du **Programme transitoire de réhabilitation post conflit (PTRPC)**, projet financé par le FIDA qui aussi interviendra dans l'aménagement de marais et production de semences. Le programme du 9ème FED interviendra aussi sur la province Ruyigi dans le projet de développement rural. L'intervention sera donc complémentaire et en synergie avec les autres interventions surtout en visant la durabilité de l'action après le projet.

5. Objectifs et Stratégies du Projet

5.1. Objectifs généraux, à moyen / long terme

Contribuer à l'autosuffisance alimentaire des familles de la région de Nyabigozi.

5.2. Objectifs spécifiques, à court terme

Cadre logique

| | Stratégie | Indicateurs | Sources de vérification | Hypothèses |
|-----------|---|--|--|--|
| Finalité | Contribuer à l'autosuffisance alimentaire des familles de la région de Nyabigozi. | Taux de malnutrition en diminution Production/disponibilité alimentaire en augmentation | Statistiques régionales | Aucun facteur de force majeure ne va survenir |
| Objectifs | O1 Augmenter la productivité agricole par le biais de la multiplication des semences de qualité O2 Augmenter les revenus des familles par le rendement agricole et le repeuplement bétail O3 Améliorer la fertilité des sols par l'agroforesterie et le fumier organique O4 Augmenter les réserves alimentaires pour les périodes de soudure par la mise en place d'un grenier communautaire | Augmentation rendement/ha de 50 % Augmentation du pouvoir d'achat Augmentation rendement/ha Quantité stockée en avril et août par famille (2 mois de provision) | Rapports de terrain Evaluation par l'unité de suivi et évaluation Enquête de récolte | Le climat sera favorable Le Burundi continuera à vivre la stabilité |

| | | | | |
|--------------------|--|--|--|---|
| Résultats attendus | <p>R1 Le centre agricole de Nyabigozi fournit des semences de qualité aux producteurs</p> <p>R2 L'élevage de petits ruminants augmente le revenu des ménages</p> <p>R3 La couverture du sol et sa fertilité sont améliorées</p> <p>R4 Un grenier communautaire est fonctionnel et utilisé par la communauté</p> | <p>600 familles ont accès aux semences de maïs, sorgho, arachides, tournesol</p> <p>600 familles bénéficient de chèvres ou moutons</p> <p>Production de 450'000 plants mis à disposition de 4500 ménages</p> <p>Un grenier communautaire d'une capacité de 60 t est en place</p> | <p>Rapports d'activité</p> <p>Visite de terrain</p> | <p>Aucune maladie subite des animaux ne va survenir</p> <p>Le climat sera favorable</p> |
| Activités | <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation du centre semencier de Nyabigozi - Production de semences de maïs, sorgho, arachides et tournesol - Réhabilitation du grenier de Nyabigozi - Production de plantes légumineuses (Leucaena, Cajanus, Grevillea, Calliandra) - Formations en compostage/fumier, en production de semences, en agroforesterie, en élevage - Conseil aux producteurs | | <p>Rapports d'activité</p> <p>Visite de vérification</p> | |

Ces activités auront toutes pour effet d'augmenter le revenu des ménages. La réduction de la pauvreté sera atteinte aussi par le biais du renforcement du pouvoir d'achat des femmes qui soutiennent la grande partie des ménages. Les femmes auront accès au revenu et leur pouvoir de décision sera accru notamment à travers leur contribution aux travaux des associations et du projet en général.

La relance de l'activité agricole vise à répondre aux besoins de sécurité alimentaire au niveau des ménages et de la zone d'intervention en général. Cet objectif peut être atteint soit par une augmentation des superficies emblavées, soit par une augmentation de la production par unité de surface (productivité). Le projet va augmenter les superficies emblavées par les superficies des centres semenciers mises en culture et les périmètres aménagés des marais. La production par unité de surface sera augmentée par les semences améliorées produites. La productivité sera aussi augmentée par la diffusion des espèces agro forestières qui vont diminuer la dégradation des sols, nourrir le cheptel, réduire la divagation des animaux et augmenter le couvert naturel.

5.3. Stratégie prévue pour atteindre les objectifs du projet (méthodes utilisées sur le terrain).

La méthodologie proposée est participative. Les activités de multiplication des semences vont être réalisées en partenariat avec les multiplicateurs organisés ou non en association qui cultivent sur le centre semencier ciblé de concertation avec la population, les services techniques et l'administration.

Le ciblage des bénéficiaires de semences se fera en concertation avec l'administration et les comités de développement collinaires. Les critères répondent à l'impératif d'avoir une banque de semences locale et éviter la dépendance à l'aide humanitaire internationale au démarrage de chaque saison.

L'activité de production des plants agro forestiers sera menée de façon participative. Le choix des essences a été effectué en fonction des desideratas des populations et des critères techniques notamment la résistance aux termites. La production de plants va se faire avec quelques pépiniéristes privés qui ont déjà travaillé avec les autres partenaires ayant développé des actions similaires dans la sauvegarde de l'environnement. C'est un contrat plan qui précise les plants à produire par pépinière, le coût étant estimé par plant produit.

L'approche de suivi et évaluation préconisée est largement participative. Elle englobe ESFA, FH, la Direction provinciale de l'agriculture et de l'élevage (DPAE), les responsables communaux, les représentants des communautés bénéficiaires, les associations ainsi que d'autres intervenants en présence. Le chef de projet de FH à RUYIGI sera chargé de la coordination de toutes les activités du projet. Ce dernier rédigera à l'intention de la direction de FH à Bujumbura, un rapport mensuel sur le suivi et l'évaluation des activités avec le concours des deux assistants de terrain affectés par commune. Outre les détails sur l'évolution des activités, ce rapport portera aussi sur le degré d'implication des bénéficiaires, les difficultés, retards ou imprévus observés au cours du mois. Le coordinateur de la planification suivra tous les progrès et organisera des séances de suivi et

évaluation sur ledit projet. Le bureau de FH à Bujumbura transmettra les rapports selon la fréquence convenue à ESFA.

On pourra vérifier les informations du rapport à travers les visites de terrain, les rapports des évaluations effectuées et les données fournies par la **Direction provinciale de l'agriculture et de l'élevage (DPAE)**. Les organisations d'appui comme la FGC sont invitées à prendre part à l'évaluation à mi-parcours et à l'évaluation finale du projet. FGC peut également visiter les zones du projet et se rendre compte de l'état d'avancement des activités.

Une évaluation à mi-parcours sera organisée et coordonnée par FH et inclura tous les acteurs en présence. L'évaluation finale conjointe et participative interviendra un mois avant la fin officielle du projet. Un rapport final et narratif sera soumis à ESFA au plus tard deux mois après la clôture du projet.

5.4. Principales activités prévues et résultats escomptés

a. Réhabilitation centre semencier de Nyabigozi.

- Le centre semencier de Nyabigozi a une superficie de 31 ha et est actuellement non exploité depuis plus de 12 ans. Les raisons de la non exploitation de ce centre sont essentiellement : i) le manque de ressources financières ii) les conflits armés qui ont rendu ce centre inaccessible iii) le mouvement de population qui a provoqué l'abandon des parcelles. Ce centre est très fertile et est avoisinant au marais qui porte le même nom.
- Le projet va appuyer les anciens exploitants de ce centre qui en ont exprimé la demande lors des différentes consultations communautaires. Les quantités prévues à la récolte sont précisées selon les rendements escomptés :

| Culture | Superficie (ha) | Rendement total escompté (t/ha) | Production totale (t) | Production utilisable pour la semence (t) |
|----------|-----------------|---------------------------------|-----------------------|---|
| Maïs | 5 | 4 | 20 | 16 |
| Arachide | 2 | 1.2 | 2.4 | 1.92 |
| Sorgho | 5 | 2 | 10 | 8 |
| Toumesol | 2 | 1 | 2 | 1.6 |

Les quantités obtenues à la récolte seront mises en diffusion chez des bénéficiaires ciblés qui pourront multiplier la semence pour diffusion. Les productions obtenues par les multiplicateurs de semences seront rachetées par le projet au prix réel du marché. Au moment des semis ces quantités seront redistribuées aux bénéficiaires ciblés. Le choix des bénéficiaires de ces semences se fera par les comités de développement collinaires. Les collines les plus touchées seront celles des communes Gisuru et Ndemeka.

b. Mise en place d'un grenier communautaire.

Un grenier communautaire sera mis en place proche du centre de production. Le principe de fonctionnement de ce grenier est le suivant. Les communautés ont réalisé que les commerçants spéculent sur les pénuries de contre saison et les faibles revenus des agriculteurs pour rafler la production et gonfler les prix au moment des semis. Souvent les exploitants eux-mêmes consomment toute leur production et manquent de semences au moment du semis. Pour pallier à cette situation, les agriculteurs proposent que FH les aident à mettre en place un grenier communautaire dans la commune. L'appui nécessaire consistera à :

- Sensibiliser les populations sur l'approche de conservation en commun d'une partie de leurs productions. C'est-à-dire mettre sa production à l'abri des spéculations des commerçants ; les aléas de destruction ou pillage dans les ménages, les ventes occasionnées par la misère et la famine ou les consommations intempestives.
- Appui pour la construction de hangars de stockage pour ce grenier.
- La gestion du grenier se fera selon le principe de participation dans la mise en place des organes de gestion. Les agriculteurs désigneront eux-mêmes les personnes moralement acceptées pour assurer la gestion de leurs épargnes physiques. La quantité à épargner et la périodicité de retrait seront aussi discutées. Le taux prélevé pour couvrir les pertes de stockage, les frais de gestion, les autres détériorations seront aussi discutés avec les communautés.
- Les gestionnaires auront entre autres comme outils, les fiches de stock, les formulaires de dépôts, les formulaires de retrait ainsi que les instruments de pesée, les produits de stockage. Les sacs seront marqués selon le type de culture, le propriétaire et la provenance c'est-à-dire la colline.

c. Production de plants agroforestiers

La couverture forestière de la commune Cendajuru qui était estimée à 180 Ha s'est fortement dégradée du fait de la déforestation et d'autres effets de l'activité humaine. Les espèces agroforestières et fruitières encore existantes dans les exploitations des agriculteurs sont constituées de grevillea, calliandra, avocats et quelques agrumes et manguiers. Environ 60 % de ces plants sont devenus improductifs, d'autres produisent des

fruits chétifs et impropres à la consommation humaine. Cette commune a de superficies non exploitées dont 24 ha de centres semenciers dont 10 seront affectés à la présente intervention.

Les plants seront produits par des pépiniéristes privés qui ont déjà participé dans ce genre d'activités notamment avec les services provinciaux des forêts sur financement FIDA ou coopération Française. Ils reçoivent des semences, sachets, fertilisants moyennant un contrat qui précise le prix de chaque plant.

Résultat escompté : 450.000 plants agro forestiers sont produits pour 4500 ménages

d. Chaîne de Solidarité – Repeuplement bétail

Dans le cadre d'appui au secteur agricole et pour mieux atteindre les objectifs poursuivis en matière d'augmentation du rendement ; il est prévu un volet de repeuplement bétail qui repose sur les petits ruminants. Le choix des petits ruminants poursuit un double objectif de reproduction rapide pour augmenter le revenu des ménages et de fumier organique pour la rentabilité du sol. La distribution se fera par une chaîne de solidarité à savoir qu'aux premiers bénéficiaires le projet va fournir des animaux et que cette distribution va se perpétuer sur au moins trois générations d'animaux. Cette chaîne de solidarité répond elle aussi à trois facteurs clé : 1) assurer la durabilité de l'action car la communauté sent l'intérêt de veiller au bien-être des animaux de la première génération, car tout le monde va bénéficier aux générations suivantes, 2) renforcer les liens communautaires car les gens devront travailler ensemble pour le bien commun, 3) couper court au risque de dépendance car une famille réceptrice aura l'obligation de donner au voisin et celui-ci à son tour et la circulation se fait à l'intérieur du groupe. Après le lancement, l'opération se poursuit d'elle-même.

e. Renforcement des capacités

En vue de parvenir à la réalisation des objectifs de ce projet un accent particulier sera mis sur les activités de renforcement des capacités. Ces activités comprendront des séances de formation en séminaires, des sessions de formation sur site avec les techniciens du programme ainsi que les démonstrations au niveau du centre semencier et par les agriculteurs pilotes. Les formations cibleront les membres d'associations, les encadreurs agricoles locaux, les agriculteurs pilotes et porteront sur bon nombre de sujets y compris la multiplication des semences, l'intensification agricole, la conservation et la productivité des sols, l'agro-foresterie, la part de l'élevage dans l'agriculture, l'organisation des associations etc.

5.5. Mesures en faveur de l'autonomisation et de l'indépendance du partenaire, y compris financières

Le programme de multiplication des semences sera financé par la subvention sur une saison, les agriculteurs pourront eux mêmes reproduire de façon durable la semence dans leurs exploitations.

Le programme d'agroforesterie sera durable car le paysan trouve lui-même l'engouement pour cette activité compte tenu des besoins dans la communauté, les effets sur la production ainsi que les revenus tirés de la vente des planches et du bois.

Le suivi des activités agricoles est sous la responsabilité de la DPAE. A la fin de la subvention, le centre semencier sera toujours sous la responsabilité des autorités techniques du ministère de l'Agriculture et Elevage. Ils pourront mobiliser les ressources pour d'autres programmes de multiplication des semences selon les besoins des agriculteurs. Les associations de producteurs qui seront appuyés et formés dans le cadre de la présente subvention seront des structures relais pour les autres activités à venir. L'inspection provinciale des forêts a dans ses attributions le suivi du couvert forestier, elle pourra aussi mobiliser des fonds ou attirer des investisseurs dans le secteur, les pépiniéristes qui auront été formés par le projet serviront comme opérateurs privés pour les différents partenaires.

Enfin les structures communautaires, à savoir les comités de développement communautaire à tous les niveaux, auront été renforcés par le projet et serviront toujours d'interface entre la base et les différents partenaires techniques et administratifs.

La validation publique des listes des bénéficiaires ainsi que le suivi des entreprises contractantes vont améliorer et faire grandir l'esprit de bonne gouvernance.

6. Acteurs /Bénéficiaires directs du projet

6.1. Acteurs/bénéficiaires directs du projet

Acteurs impliqués dans le projet

a. Food for the Hungry Switzerland (ESFA) et FH Burundi

Le bureau de FH Bujumbura effectuera des visites de suivi et participera à toutes les réunions qui ont trait au projet. FH sera le garant de la qualité du programme et de l'exécution du projet selon les termes convenus. FH élaborera les termes de référence pour l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale du projet.

FH sera responsable du déboursement des montants nécessaires pour l'exécution des travaux. Les rapports financiers de FH seront vérifiés et validés par ESFA qui transmettra les rapports financiers et narratifs à FGC.

FH assurera la formation et l'encadrement des populations sur la gestion des périmètres, l'entretien des ouvrages, ainsi que sur les différentes techniques agricoles relatives à la production semencière. Aussi FH assurera l'encadrement des pépiniéristes sur la mise en place et la conduite des pépinières forestières. Elle va aussi assurer la supervision, l'exécution et le suivi des travaux ainsi que la logistique entendez l'achat du matériel et l'équipement ainsi que leur acheminement sur les sites.

b. Autorités communales.

Les autorités communales interviendront pour faciliter la mobilisation et la participation des bénéficiaires, tous les travaux à réaliser seront intégrés dans l'esprit d'appropriation et de pérennité. Elles interviendront aussi dans la gestion des litiges foncières qui pourraient survenir dans le cadre de l'exécution des travaux d'aménagement ou l'exploitation des centres semenciers. L'autre intervention sera de participer et appuyer dans le ciblage des bénéficiaires des plants forestiers et des semences qui seront distribués dans les ménages.

c. Les comités de gestion des associations de production des semences et pépiniéristes.

Ces comités vont jouer un rôle d'encadrement et de gestion selon la nature des travaux. Dans la multiplication des semences ou le ciblage des bénéficiaires des distributions, ils joueront le rôle de décision notamment qui garder ou ne pas garder sur les listes.

d. Les populations et les comités collinaires

Ces populations sont organisées en associations de producteurs exploitant le centre semencier, en association de pépiniéristes et en comités de gestion du centre semencier et du grenier communautaire. Les comités collinaires auront aussi un rôle dans le ciblage des bénéficiaires et suivi des activités.

e. Les autres ONGs et acteurs (Direction provinciale de l'agriculture et de l'élevage/ DPAAE, génie rural..).

FH va échanger avec les autres ONGs et partenaires oeuvrant dans les deux secteurs du projet en l'occurrence l'agriculture et l'environnement pour éviter tout chevauchement et pour favoriser l'harmonie entre elles. La DPAAE et le génie rural feront des visites pour s'assurer des normes techniques préconisées par les Ministères concernées.

Les bénéficiaires directs de l'intervention sont :

- i) les associations de producteurs qui vont travailler sur le centre semencier de Nyabigozi. 20 membres des associations de producteurs vont travailler sur le centre semencier de Nyabigozi et vont donc recevoir les appuis directs du projet.
- ii) les petits exploitants agricoles dont la superficie moyenne est estimée à 50ares à 1 hectare de terre cultivée et non cultivée (superficie réservée à la foresterie villageoise). Les productions obtenues dans le centre semencier vont être diffusées auprès de 600 ménages des deux zones. Le repeuplement bétail aura aussi pour groupe cible 600 ménages.
- iii) Les producteurs qui pourront stocker leur production dans le grenier communautaire. Il est estimé que au moins 1000 familles pourront stocker une partie de leur récolte dans le grenier communautaire.
- iv) Les 4500 ménages bénéficiaires des plants agroforestiers à raison de 100 plants par ménage. 5 associations de pépiniéristes par commune vont être appuyés pour la production de plants agroforestiers.

Les bénéficiaires indirects vont être surtout les ménages qui vont consommer les productions livrées sur le marché ainsi que tous les bénéfices tirés de la diffusion des arbustes agroforestiers. Ils ont exprimé le besoin de promouvoir la diffusion des espèces agroforestières dans les exploitations agricoles afin de lutter contre l'érosion et de susciter l'augmentation de la production agricole. L'un des enjeux de la société burundaise en général et de la zone d'intervention en particulier est l'aspect d'équité genre. Ce projet permettra aux femmes de pouvoir accroître leur pouvoir économique, de contribuer au bien-être de leurs ménages et d'être actrices du développement à long terme.

6.2. Dynamique de réseau et impact prévisible sur les différents groupes sociaux (jeunes, hommes, femmes, sédentaires / nomades, urbains/ ruraux,...

Le projet par son programme de diffusion des semences à des multiplicateurs paysans ciblés aura produit une matrice de multiplication des semences. Cette matrice sera une source d'approvisionnement pour les prochaines saisons. Compte tenu que les agriculteurs ont développé certains réflexes de dépendance à l'aide alimentaire ces dernières années pour tous les débuts de campagne agricole, une sensibilisation sera faite pour épargner la semence. Les effets multiplicateurs seront aussi observés dans la maîtrise des techniques agricoles de conduite de la culture du riz. La région a un grand potentiel de marais, les exploitants essaient par des technologies adaptées à leurs ressources de cultiver le riz dans des périmètres non aménagés. Le projet aura développé un savoir-faire qui pourra être étendu dans les périmètres non encadrés par le projet.

Le projet aura permis à plusieurs agriculteurs de pouvoir développer des techniques de conduite des pépinières forestières et rendre l'activité lucrative. Les agriculteurs pourront s'approvisionner eux-mêmes en plants sans intervention du projet.

La réduction de la pauvreté sera atteinte par le biais du renforcement du pouvoir d'achat des femmes qui soutiennent la grande partie des ménages. Les femmes auront accès au revenu et leur pouvoir de décision sera accru notamment à travers leur contribution aux travaux des associations et du projet en général. Elles deviendront des actrices du développement à long terme. Les critères de sélections des ménages bénéficiaires mettront également un accent particulier sur les femmes cheffes de ménages, les veuves en vue de leur permettre de recouvrer les moyens de production agricole.

7. Moyens mis en œuvre – Apports ou ressources humaines, matérielles ou financières

a) par le partenaire suisse et/ou par les partenaires du Nord : *ESFA contribuera à l'élaboration et suivi de ce projet par un expert en agronomie tropicale et contribuera aussi au financement de l'action.*

b) par le partenaire local

Effectif total:14 (5 administratifs, 9 techniques),

Un bureau à Bujumbura, un bureau à Kirundo, un bureau à Ruyigi, un appui technique et logistique du bureau de Kigali et du bureau régional pour l'Afrique

c) par les bénéficiaires directs : *la DPAE a mis à la disposition de FH le centre de Nyabigozi et les champs de démonstration y associés. Les populations participeront aux travaux notamment dans le planage des parcelles ainsi que dans tous les travaux en champs jusqu'à la récolte. Pour les travaux de restauration de l'environnement, elles participeront dans les pépinières et dans la plantation en champs.*

8. Suivi et Evaluation (au niveau de l'AM)

8.1. Quels sont les effets attendus du projet (influence du projet sur son environnement) ?

Impact Escompté sur les groupes cibles/bénéficiaires.

Les actions qui seront menées dans le cadre du présent projet auront un impact dans la communauté. Nous allons analyser les résultats à trois niveaux : impact sur la production et la réduction de la pauvreté, l'impact social, impact sur les femmes et sur l'environnement.

Impact social :

La responsabilisation des comités de développement communautaire au niveau collinaire, comités de gestion du centre semencier et du grenier communautaire va permettre de renforcer la capacité de décision des communautés à la base. Cette responsabilisation va réduire les conflits potentiels liés aux distributions passées de semences et à la gestion des productions.

Le suivi des différentes formations qui seront organisées dans le cadre du projet va permettre de renforcer la cohésion sociale à travers les rencontres régulières et l'intérêt commun.

Impact sur la production et la réduction de la pauvreté.

Le principal objectif de l'opération était la réhabilitation de la capacité de production des ménages et permettre une amélioration de l'autosuffisance alimentaire. Les productions qui seront obtenues sur trois saisons culturales dans les marais vont augmenter sensiblement le volume de l'offre des produits agricoles. De plus la production supplémentaire de riz va augmenter les revenus des ménages. La production de semences aura un effet de réduction de la dépendance des ménages à l'aide humanitaire. Les ménages pourront eux-mêmes constituer leurs propres réserves en semences.

Impact sur les femmes.

Les femmes seront engagées dans les différentes activités du projet. Leur représentativité dans les comités de développement communautaire et les comités d'usagers ainsi que dans les associations de producteurs et de pépiniéristes va permettre un supplément de revenus aux ménages. Leur pouvoir de décision sera augmenté à travers ces organes de représentativité.

Impact sur l'environnement.

Les effets sur l'environnement ne pourront s'observer que sur une longue période mais d'ores et déjà nous pouvons conclure que la diffusion des espèces agroforestières pourra contribuer à restaurer le paysage et augmenter le couvert forestier et la fertilité des sols.

Impact sur la gouvernance locale.

Le projet va renforcer le pouvoir de la communauté à la base à travers la participation :

- *L'élaboration de la liste des bénéficiaires. Hormis le fait que les comités à la base vont élaborer de façon participative la liste des bénéficiaires à servir. ; ces listes seront validées publiquement. Ces démarches contribuent à améliorer la gouvernance locale ;*
- *Le suivi de toutes les activités du projet notamment les agences d'exécution des travaux de génie rural.*

Le projet aura produit un impact sur le savoir faire des agriculteurs notamment leur capacité pour produire des semences et des plants. Les pépiniéristes se seront développés. Les artisans qui seront impliqués dans les travaux d'aménagement de marais auront accrus leurs capacités techniques et financières.

Résultats concrets

- *Le centre semencier de Nyabigozi sera remis en état et opérationnel*
- *600 familles auront accès aux animaux (chèvres)*

- Les semences de qualité seront produites à raison de 16 tonnes de maïs, 2 tonnes d'arachide, 8 tonnes de sorgho et 1.6 tonnes de toumesol produits sur les centres semenciers
- La dissémination des semences de qualité se poursuivra par les 20 associations partenaires
- 600 familles des bénéficiaires pourront reproduire la semence dans leurs propres exploitations dans les marais.
- Les plants agroforestiers seront produits et remis à 4500 bénéficiaires.
- 1 grenier communautaire sera à pied d'œuvre dans la commune.

8.2. Quels sont les principaux indicateurs que vous avez identifiés lors de la négociation du projet avec votre partenaire pour assurer le suivi du projet ?

Voir cadre logique (point 5)

- % d'augmentation de la production agricole et rendement par Ha
- Taux d'accroissement des superficies cultivées
- Nombre de plants produits
- % de femmes dans les associations
- Nombre de mois avec autonomie de nourriture

9. Organe de contrôle financier du projet et des partenaires

a) dans le pays de réalisation

Ce projet se conformera aux standards reconnus selon les normes internationales et les procédures logistiques de Food for the Hungry. La qualité, la transparence, les délais de livraison, l'intégrité et les prix sont autant de facteurs déterminants qui seront considérés..

b) en Suisse

Le contrôle financier du projet sera assuré par le responsable de l'Association en Suisse, le trésorier (membre du comité de l'Association). Les comptes, séparés par projet, sont révisés par des réviseurs indépendants. L'Association dispose du label « Code d'honneur » de l'AES, similaire à celui du ZEWO.

c) Audit interne et externe

A part les mécanismes de contrôle interne, ce projet sera également soumis au contrôle de l'auditeur interne régional des comptes basé à Addis Ababa en Ethiopie. En vue d'assurer la transparence et garantir l'équité des opérations, une audit externe sera conduite sur le projet au cours du dernier semestre de celui-ci. Le rapport de l'audit sera partagé avec ESFA et FGC

10. Autres informations jugées nécessaires

Date : Genève, le 30 septembre 2007

Signature : Roger Zürcher, directeur d'ESFA

Annexe I : Qui sommes-nous ?

Annexe II : Chronogramme

Annexe III : Budget

Annexe I



QUI SOMMES-NOUS ?

But de l'association

Aujourd'hui encore 25'000 personnes meurent chaque jour des suites de la faim. La plupart sont des enfants. ESFA est une association de développement d'inspiration chrétienne dont le but est de venir en aide aux plus démunis qui souffrent de la faim et de ses conséquences.

Notre but n'est pas seulement de donner une aide alimentaire en cas de famine, mais aussi de traiter le problème de la faim et de la pauvreté à la racine en agissant sur plusieurs axes (agriculture, génération de revenus, éducation et santé).

Comment travaille ESFA ?

ESFA est une association suisse créée en 1996 et basée à Genève. Elle compte une quarantaine de membres cotisants et des centaines de sympathisants et donateurs. Le journal de l'Association est envoyé à environ 2'000 personnes. ESFA bénéficie du label AES qui garantit une bonne gestion et la transparence dans l'utilisation des fonds.

ESFA est partenaire de **Food for the Hungry (FH)**. Ce partenariat garantit la qualité des projets qui sont menés par ESFA/FH. En effet, dans les pays où ESFA intervient, des professionnels du développement de FH aident les communautés dans une démarche participative à concrétiser leurs projets. Les travailleurs de FHI et le suivi d'ESFA permettent de garantir que les fonds envoyés pour les projets sont bien employés et que le projet atteint les objectifs fixés. La mesure des indicateurs de réussite de la VOC (voir ci-dessous) permet aussi de s'assurer de l'impact positif du projet pour la communauté.

ESFA/FHI collabore avec les autorités locales (de l'agriculture, de la santé ou de l'éducation) pour que nos programmes respectent les programmes de développement des pays où nous intervenons. Nous collaborons aussi avec les institutions internationales ou agences de l'ONU lorsque cela est possible (en particulier le PAM et la FAO).

Quel est notre concept de développement ?

Nous définissons notre but dans le développement par la VOC (Vision of Community). La VOC est une représentation de ce que nous voulons voir se réaliser pour les gens dans une communauté. Les objectifs sont les suivants :

- Les églises répondent de mieux en mieux aux besoins de ses membres, qui deviennent des agents de transformation dans le monde.
- Les leaders sont de plus en plus engagés dans la lutte pour la résolution des problèmes de la communauté.
- Les membres des familles répondent de plus en plus aux besoins les uns des autres.

Nos programmes

Les organisations du réseau FH travaillent dans une trentaine de pays en Asie, Afrique et Amérique latine. ESFA soutient des projets, les évalue et visite ses partenaires dans certains pays en particulier : Cambodge, Burundi, Rwanda, Ouganda, Ethiopie, Congo et Guatemala. Dans ces pays, les programmes que nous soutenons relèvent des domaines suivants :

- développement agricole (soutien à la production et formation)
- activités génératrices de revenus et micro-entreprises (petit élevage, transformation de produits agricoles, couture, etc.)
- éducation (primaire, secondaire et formation continue)
- santé (soins de base dans les régions peu desservies, eau potable, centre de réhabilitation)

Annexe II

Chronogramme

Année 2007

| Activité | Mois 1 | Mois 2 | Mois 3 | Mois 4 | Organisme responsable de la mise en œuvre |
|--|--------|--------|--------|--------|---|
| 1. Mise en place de l'équipe du projet | | | | | Coordinateur du projet |
| 2. Acquisition des équipements | | | | | Coordinateur et responsable logistique |
| 3. Sélection des partenaires | | | | | Equipe du projet de Ruyigi |
| 4. Formation des partenaires d'exécution | | | | | coordinateur et cadres DPAE |
| 5. Acquisition des intrants pour semences | | | | | Coordinateur FH |
| 7. Réhabilitation du Centre Semencier | | | | | Service Technique FH |
| 8. Activités de multiplication de semences sur le Centre Semencier | | | | | |

Année 2008

| Activité | Semestre 1 | | | | | | Semestre2 | | Organisme responsable de la mise en oeuvre |
|---|------------|--------|--------|--------|--------|--------|-----------|--|--|
| | Mois 1 | Mois 2 | Mois 3 | Mois 4 | Mois 5 | Mois 6 | | | |
| Formation des Agri-éleveurs, associations et moniteurs locaux1. | | | | | | | | | FH ou agent externe |
| Construction du Hangar de Grenier Communautaire. | | | | | | | | | Equipe de terrain FH DPAE |
| Préparation des pépinières | | | | | | | | | FH,Associations, Commune Gisuru |
| Repeuplement bétail | | | | | | | | | Equipe FH |
| Plantation des essences agroforestières | | | | | | | | | DPAE, FH, Familles |
| Suivi des agriculteurs | | | | | | | | | FH, ESFA, DPAE |
| Dissémination des semences | | | | | | | | | Associations, FH, DPAE |
| Évaluation à mi-parcours | | | | | | | | | Évaluation conjointe et participative |

| Année 2009 | Semestre 1 – 2009 | | | | | | Semestre2 | | Organisme responsable de la mise en oeuvre |
|---|-------------------|--------|--------|--------|--------|--------|-----------|--|---|
| | Mois 1 | Mois 2 | Mois 3 | Mois 4 | Mois 5 | Mois 6 | | | |
| 1. Dissémination des semences de qualité | | | | | | | | | FH ou agent externe |
| 2 Chaîne de solidarité-animaux, distribution aux voisins. | | | | | | | | | Familles, Associations, Comités collinaires |
| 3. Renforcement continu des capacités | | | | | | | | | FH et DPAE |
| 3 Evaluation Finale, Rapport narratif et financier | | | | | | | | | FH,ESFA,FGC,DPEA et les comités collinaires |

Annexe III Budget récapitulatif du projet de sécurité alimentaire de Gisuru

| Dépenses | Annee 2007-8 | | Annee 2008-9 | | Coût Total | |
|---|-------------------|-------------------|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | USD | CHF | USD | CHF | USD | CHF |
| (taux de change) | | | | | | 1.24 |
| 1. Ressources humaines | | | | | | |
| S/total personnel technique | 12'000.00 | 14'880.00 | 12'000.00 | 14'880.00 | 24'000.00 | 29'760.00 |
| S/total personnel administratif | 8'520.00 | 10'564.80 | 8'520.00 | 10'564.80 | 17'040.00 | 21'129.60 |
| Sous-total Suivi | 2'940.00 | 3'645.60 | 1'440.00 | 1'785.60 | 4'380.00 | 5'431.20 |
| | | - | | - | - | - |
| Sous-total Ressources humaines | 23'460.00 | 29'090.40 | 21'960.00 | 27'230.40 | 45'420.00 | 56'320.80 |
| 2. Transport | | | | | | |
| S/Total Transport Local | 6'840.00 | 8'481.60 | 4'488.00 | 5'565.12 | 11'328.00 | 14'046.72 |
| 3. Investissements | | - | | - | - | - |
| Production de semences | | | | | | |
| S/Total Production semencière | 9'040.00 | 11'209.60 | | | 9'040.00 | 11'209.60 |
| | | - | | - | - | - |
| Production des plants agroforestiers | | - | 6'908.00 | 8'565.92 | 6'908.00 | 8'565.92 |
| s/total plants agroforestiers | | | 6'908.00 | 8'565.92 | 6'908.00 | 8'565.92 |
| | | - | | - | - | - |
| Centre Semencier et grenier communautaire | 23'915.00 | 29'654.60 | 24'000.00 | 29'760.00 | 47'915.00 | 59'414.60 |
| s/total Centre Semencier et grenier communautaire | 23'915.00 | 29'654.60 | 24'000.00 | 29'760.00 | 47'915.00 | 59'414.60 |
| | | | | - | - | - |
| Repeuplement betail | | - | | - | - | - |
| Achat et distribution de petits ruminants (chevres) | 10'000.00 | 12'400.00 | 5'000.00 | 6'200.00 | 15'000.00 | 18'600.00 |
| Sous Total repeuplement betail | 10'000.00 | 12'400.00 | 5'000.00 | 6'200.00 | 15'000.00 | 18'600.00 |
| 4. Formation et encadrement | | - | | - | - | - |
| Sous-Total Formation et encadrement | 3'400.00 | 4'216.00 | 1'300.00 | 1'612.00 | 4'700.00 | 5'828.00 |
| 5. Administratif | | | | | | |
| Bureau local | | - | | - | - | - |
| Sous-total Bureau local | 16'740.00 | 20'757.60 | 11'940.00 | 14'805.60 | 28'680.00 | 35'563.20 |
| Autres coûts, services | | - | | - | - | - |
| Sous-total autres coûts, services | 5'000.00 | 6'200.00 | 3'000.00 | 3'720.00 | 8'000.00 | 9'920.00 |
| Total des coûts au Burundi | 98'395.00 | 122'009.80 | 78'596.00 | 97'459.04 | 176'991.00 | 219'468.84 |
| Frais de gestion | 9'839.50 | 12'200.98 | 7'859.60 | 9'745.90 | 17'699.10 | 21'946.88 |
| Total des coûts | 108'234.50 | 134'210.78 | 86'455.60 | 107'204.94 | 194'690.10 | 241'415.72 |

Contribution demandée à la FGC

179'690 222'816

Autres dons

15'000 18'600

Total du Budget**194'690 241'416**